

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5395**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Traitement des eaux et des déchets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bourgogne - Dijon Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Bourgogne, Président de l'université de Bourgogne, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de l'ensemble des problématiques liées aux domaines de l'eau (eau potable et eaux usées) et des déchets. Il analyse et diagnostique les dimensions économique, financière et réglementaire d'un problème lié à l'environnement. Il évolue régulièrement dans un environnement international.

Il maîtrise les connaissances scientifiques et les technologies des secteurs de l'eau et des déchets.

Il est apte à s'approprier des évolutions scientifiques et techniques de ces secteurs.

Il est compétent pour réaliser des choix technologiques compatibles entre eux et à l'objectif d'ensemble.

Il a la capacité de formuler et de gérer un projet.

Il est capable de mettre en place des protocoles de test et d'interpréter des résultats expérimentaux.

Il est apte à élaborer, à critiquer et à mettre en œuvre un cahier des charges.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de : - Responsable de réseau d'eaux usées ou de station d'épuration

- Responsable environnement et déchets pour les collectivités

- Animateur de projet environnement pour les collectivités

- Animateur de projet en gestion des déchets (bureaux d'études, entreprises ou collectivités)

- Conseiller pour la prise de décision en matière de risques environnementaux et en réglementation liée à l'environnement

- Responsable de réseau d'eau potable ou de station de traitement

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE1 Connaissances et savoir-faire fondamentaux

UE2 Caractérisation, aménagement et gestion du milieu

UE3 Économie législation et sciences humaines

UE4 Sciences et technologie des équipements

UE5 Projet tutoré

UE6 Stage

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-bourgogne.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :